

RÉGENT TS

Les Verts soulignent "une victoire pour les écologistes et les apiculteurs"

© 20/02/2004 |  Terre-net Média

Les Verts ont salué vendredi 20 février 2004 la décision de suspendre la commercialisation du Régent, en parlant d'"une victoire pour les écologistes et pour les apiculteurs".

"Après une prise de conscience des risques alimentaires, cet acte judiciaire marque peut-être la reconnaissance du risque chimique", ont estimé les Verts dans un communiqué. Le parti écologiste a invité l'industriel BASF Agro, productrice de l'insecticide Régent TS, "à faire preuve de décence, de responsabilité et de sens de l'intérêt général en ne faisant pas appel de cette décision de justice". Les insecticides Régent TS et Gaucho, produits respectivement par BASF Agro et Bayer CropScience, sont accusés par les apiculteurs de décimer les abeilles.

□